



SAINT-POLYCARPE

---

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, le lundi 11 septembre 2023 à 19 h 30, à la salle Maurice-Ravary du Centre Sportif Soulanges, située au numéro 100, rue des loisirs, 2<sup>e</sup> étage à Saint-Polycarpe, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure.

### **DEMANDE 2023-12**

#### **IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :**

DEMANDE 2023-12 : Lot 5 114 547 (55, rue des Prés) visant à permettre l'installation d'appareils mécaniques (génératrice permanente et deux réservoirs à propane) dans la cour arrière d'une habitation unifamiliale. Les distances par rapport à la ligne de terrain seront à 1,5 m (5') pour la génératrice et à 0,15 m (6") pour les réservoirs à propane au lieu de 3 mètres comme prescrit à l'article 17.5.2.11 du Règlement de zonage no 113-2012.

La demande de dérogation mineure vise le lot # 5 114 547 du Cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2023.

QUE cette demande de dérogation mineure et la présentation relative aux changements apportés par cette demande de dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce 23<sup>e</sup> jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-trois.

---

Janye Gauthier  
Adjointe à la direction générale et greffière  
adjointe